

Foire aux questions

AEC Intervention en milieu juvénile et correctionnel

1. Coût de la formation

- Droits d'inscription, afférents et de toute autre nature : environ 250 \$ par session (formation de 6 sessions) Pour les détails : <https://www.cegepst.qc.ca/services/organisation-enseignement/droits-et-frais-de-toutes-natures/>
- Volumes, matériel et certifications RCR/allergies sévères/CNESST obligatoires : montant estimé de 400 \$ pour la formation
- Uniforme : 250-350 \$
- Vérification des antécédents judiciaires : 50 \$
- Sorties en lien avec la formation : 60 \$
- Formation préparatoire à la certification BSP : 175 \$

Comment vais-je pouvoir récupérer les manuels obligatoires pour les cours?

Nous acheminons le tout directement à votre domicile par la poste si la formation n'est pas dispensée en présentiel. Dans le cas contraire, vous pourrez récupérer le tout directement à la COOP du cégep Sorel-Tracy.

2. Critères de sélection

Nous analysons les lettres de motivation et le curriculum vitae. Par la suite, nous vérifions le parcours scolaire. Nous sommes à la recherche des meilleurs profils d'intervenant en milieu juvénile et correctionnel. Tous les étudiants participent à un processus d'entrevue individuel.

Quels cours pourraient être crédités si j'ai de l'expérience comme agent d'intervention?

Pour se faire créditer des cours, il faut présenter des plans de cours. Il n'est pas possible de se faire créditer des cours en lien avec un cumul d'expérience de travail.

3. Déroulement des cours à distance, travaux et devoirs

Quel est le déroulement des cours à distance?

Les cours à distance peuvent prendre différentes formes. Tout d'abord, il y a des cours en mode "synchrone". Les étudiants doivent suivre ces derniers en temps réel de jour avec une application comme TEAMS ou ZOOM. Il y a aussi des cours "asynchrones" où l'étudiant complète des activités/projets/travaux au moment et au rythme qui lui convient. Dans ce cas, l'enseignant offre des plages de disponibilité pour accompagner et guider l'étudiant. La plupart des cours de la formation offrent simultanément ces 2 modes d'enseignement.

Que dois-je avoir à la maison pour suivre cette formation?

Un ordinateur ou un portable muni d'une caméra et d'un micro, des écouteurs et une connexion internet de haut débit.

Le cégep offre gratuitement à ses étudiants la suite Microsoft Office 365 avec la possibilité d'accéder, de télécharger et d'installer, sans frais, les logiciels de la suite Office 365 de Microsoft sur leurs appareils à la maison.

<https://www.cegepst.qc.ca/technologies-de-linformatio/>

Pour débiter, notre équipe vous suggère des ressources pour connaître les bonnes pratiques en formation à distance (FAD).

<https://www.cegepst.qc.ca/services/services-daccompagnement/bar-bureau-des-apprentissages-et-ressources/>

Est-ce qu'il y a beaucoup de travaux à faire?

Chaque cours comprend une pondération. Par exemple pour le cours « *Initiation à la profession* » la pondération est de **2-2-2**, cela signifie qu'il y a 2 h de théorie, 2 h de pratique et 2 h de travail ou étude à compléter à la maison. Vous pouvez vous référer au calendrier du programme.

Comment se déroulent les travaux d'équipe si la formation est à distance?

Plusieurs plateformes permettent aux étudiants de se rencontrer en sous-groupes. Cela permet la discussion et les échanges. L'enseignant supervise et anime les équipes de travail.

4. Déroulement des cours en présentiel

Les cours sont dispensés au cégep situé au 3000 boulevard de Tracy à Sorel-Tracy. Un stationnement payant est disponible pour tous les étudiants.

Un horaire est élaboré pour chacune des sessions. Les étudiants doivent être disponibles du lundi au vendredi de 8h30 à 16 h. Ce sont principalement des cours de 3 h, mais il se peut, de façon exceptionnelle, qu'il y ait des cours de 4 h.

Cours du matin : 8 h 30 à 11 h 30

Dîner : 11 h 30 à 12h30

Cours en après-midi : 12 h 30 à 15 h 30

5. Stages

Durée

Un premier stage d'initiation et d'observation d'une durée de 2 semaines à temps complet est offert à la session 3 du programme. Puis les étudiants complètent un deuxième stage d'intervention lors de leur dernière session qui s'échelonne sur 12 semaines à temps complet.

Heures : une journée équivaut à un minimum de 7 heures dans le milieu.

Le coordonnateur de la formation assure la recherche et le placement des étudiants en stage.

Les stages sont non rémunérés.

5. Financement

Il est possible de vous faire financer la formation grâce à notre partenaire Emploi-Québec. Pour ce faire, vous devez adresser une demande au centre local d'emploi de votre région afin de vérifier votre admissibilité.

Il est également possible de financer la formation via des prêts et bourses. Vous trouverez toute l'information relative à ce sujet directement sur notre site internet :

[Service d'aide financière - Cégep de Sorel-Tracy \(cegepst.qc.ca\)](http://cegepst.qc.ca)

6. Conditions particulières à l'exercice de la profession

Le détenteur d'une AEC en *Techniques d'intervention en milieu juvénile et correctionnel* devra se soumettre à un processus de sélection lorsqu'il postulera sur un poste d'agent correctionnel au ministère de la Sécurité publique (provincial) et au Service correctionnel du Canada (fédéral).

Critères d'embauche lors d'une demande d'emploi au provincial : (formation de 9 semaines à l'École nationale de police du Québec, à Nicolet)

- Postuler sur un concours;
- Réussir des examens écrits mesurant les aptitudes requises;
- Subir avec succès un examen médical conforme aux normes prescrites;
- Satisfaire aux exigences d'une enquête sur les bonnes mœurs et à la vérification des antécédents judiciaires.

Pour plus d'information, consulter le site en [cliquant ici](#).

Critères d'embauche lors d'une demande d'emploi au fédéral :

- Postuler en ligne;
- Vérification approfondie de l'admissibilité;
- Examens écrits;
- Entrevue et vérification des références;
- Évaluation psychologique;
- Répertoire de candidats partiellement qualifiés;
- Programme de formation correctionnelle (PFC)

} Entre 20 et 22 semaines au total, dont 12 ou 13 qui devront se faire dans un des collèges du personnel du SCC ou à l'Académie de formation du SCC située à Kingston en Ontario.

› La formation comporte trois étapes; l'étape 1 et 2 se fait en ligne à partir du domicile de la personne. Pour l'étape 3, il faut se déplacer à l'Académie de formation située à Kingston en Ontario. Les déplacements pour l'étape 3 sont défrayés par le SCC, ainsi que le logement (hôtel) et la nourriture pour toute la durée de la formation. Par la suite, lorsqu'un déménagement est requis, les frais de déménagement jusqu'à concurrence de 5000\$ seront remboursés.

Pour plus d'information, consulter le site en [cliquant ici](#).